

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Vente illicite des carburants : plus de 5 000 litres de gasoil et d'essence saisis par la Caistab

JM
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la campagne de destruction des points de vente illicite des carburants, une équipe de la Caistab en charge des activités hydrocarbures a procédé, du 12 au 16 mai dernier, à la destruction des points de vente illicite dans la province de la Ngounié. En présence des autorités de la localité dont le préfet et le commandant de la brigade de Fougamou. Cette opération s'est déroulée

sur l'axe de Mamiengue-Yombi. " Tous les locaux de stockage ont été totalement détruits. Cependant, l'équipe a été confrontée à des habitations qui servaient également de locaux de stockage. Ces habitations ont été épargnées. Mais elles seront complètement détruites en cas de récurrence ", a indiqué le chef de mission de la Caistab. Durant cette mission, des produits pétroliers ont été saisis dont 5 380 litres de gasoil et 80 litres d'essence. " Toutes les provinces où cette activité a été identifiée seront touchées dans les mois à

venir afin d'éradiquer ce trafic ", a prévenu le chef de mission. Pour la Caistab, le phénomène des points de vente illicite des carburants porte un sérieux coup à l'équilibre du mécanisme de péréquation, et favorise une concurrence déloyale dans le secteur officiel de la distribution des produits pétroliers au Gabon. Il faut rappeler que cette campagne initiée par la Caistab a débuté en octobre 2020. La province de la Ngounié constitue la quatrième étape après celles du Moyen-Ogooué, du Woleu-Ntem et de l'Estuaire.



Photo: DR

Une partie des 5 000 litres de carburant saisis par la Caistab dans la Ngounié.

Okoumé Capital : un milliard de francs pour 6 PME gabonaises

MSM
Libreville/Gabon

LE Fonds Okoumé Capital, consacré au financement et à l'accompagnement des PME, a annoncé, le 23 mai, qu'elle va investir plus d'un milliard de FCFA pour soutenir la croissance et la pérennité de 6 entreprises gabonaises opérant dans les secteurs de l'agriculture, des mines, du BTP, de la forêt-bois et de la santé. Ce montant global d'investissement de la filiale du Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) intervient au terme de sa série de programmes d'accompagnement des PME, TPE et startups exécutés au courant de l'année 2022. À travers cet investissement sous forme de

prise de participation, Okoumé Capital marque sa confiance aux PME gabonaises.

En effet, cette prise de participation au capital pour une durée de 5 à 10 ans, lui confère le statut d'actionnaire minoritaire, et s'accompagne également d'un volet stratégique : conseils opérationnels, ressources immatérielles et réseautage.

"Cet appui vise à renforcer leur solidité financière, clarifier leur gouvernance, favoriser leur internationalisation et valoriser leur contribution à la création de richesse et d'emploi", indique le Fonds.

Il faut savoir qu'en 2022, les entreprises bénéficiaires de cet investissement en capital, ont réalisé un chiffre d'affaires cumulé de 2,4 milliards de francs.



Photo: DR

Okoumé Capital va accompagner le développement des PME.



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

SELECTION D'UNE STRUCTURE SCOLAIRE POUR L'EXPLOITATION D'UN COMPLEXE SCOLAIRE SITUÉ DANS LA RESIDENCE MAGNOLIA SISE A AVORBAM

INFORMATION GENERALE :	
Pays :	GABON
Date de publication :	29 Mai 2023
Date limite de dépôt du dossier :	05 juin 2023
Propriétaire :	AVORBAM INVESTISSEMENTS
Commanditaire :	AVORBAM INVESTISSEMENTS

CONTEXTE :
Avorbam Investissements (AI), filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) du Gabon a construit un bâtiment R+1 au sein de la résidence immobilière MAGNOLIA, au voisinage immédiat de la résidence Les Bougainvilliers, dans une concession clôturée de 3000 m². Ce bâtiment dont les caractéristiques sont détaillées ci-après, est destiné à abriter un établissement scolaire de 08 salles de classes. AI recherche une structure ayant déjà fait ses preuves dans le domaine de la gestion des établissements scolaires et qui souhaite exploiter à son compte ces installations sur la base d'une convention qui sera signée entre les deux parties.

Caractéristique du complexe scolaire :
Surface de la concession : 3042 m²
RDC (Superficie globale de 195,10 m²) composé de : 4 salles de classe de 23,50 m² chacune, 1 salle polyvalente, 1 accueil, 2 bureaux, 1 salle d'attente, 1 salle d'archive, 1 cuisine, 2 sanitaires et espace de circulation. Etage (Superficie globale de 195,10 m²) composé des éléments que le RDC.

En sus de ces espaces l'établissement, accessible par voie bitumée dispose également de :

- Cour intérieure pavée de 200 m² clôturée avec guérite pour gardien à l'entrée ;
- Parking éclairé, pouvant accueillir six (06) véhicules à l'intérieur pour le personnel ;
- Plateaux multiports de 400 m² équipé et tracé (Basket, Tennis, Hand Ball, Volley-ball) ;
- Aire ludique de jeux (toboggan, balançoires, toboggans, etc.)

L'exploitant se chargera de faire toutes les démarches administratives auprès du ministère de l'Éducation Nationale afin d'obtenir toutes les autorisations d'enseigner et obtenir l'homologation dudit établissement.

CONTACT :

Adresse : **BP : 8820, IMMEUBLE PHOENIX
70, RUE SIMON KALIFE, NOMBAKELE**

Téléphone : **+241 11 77 01 05**

Adresse électronique : ajp@cdc-gabon.ga

Site web : www.cdc-gabon.ga

Libreville, 24 Mai 2023

Patricia Danielle MANON



Administrateur Délégué Général

DOCUMENT A FOURNIR :

- Documents administratifs et juridiques de la structure (agrément ou fiche circuit, cv de son principal gérant (qui doit obligatoirement être un enseignant ou un diplômé en gestion des établissements scolaires), les assurances requises, l'immatriculation à la CNAMGS et la CNSS ainsi que l'autorisation spéciale du Ministère de l'Éducation nationale.

AVORBAM INVESTISSEMENTS Société soumise aux lois de l'administration au capital de 800 000 000 de Francs CFA
SIÈGE SOCIAL : Libreville, 24151101 BP 8820
Société soumise aux lois du Gabon - Immatriculée au Registre du Commerce - R.C. 8820 Libreville - GABON